

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

ÉDITEUR-PROPRÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : HECTOR FABRE

Prix de l'Abonnement... \$3.00

Prix des Annonces... Six lignes, première insertion... 30.00

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT DU 23 DÉCEMBRE 1880.

LES AVENTURIERS DE PARIS

(Suite et fin.)

—Votre père fut un grand coupable, dit-il, et je n'ai pas l'intention d'atténuer les fautes qu'il a commises...

En prononçant ces derniers mots, Lippari s'était presque dressé sur son séant...

Ce dernier était en proie au plus violent désordre.

Il avait pris sa tête dans ses mains et cherchait à étouffer les sanglots qui montaient à sa gorge.

Une pâleur de suaire s'était répandue sur ses traits; son esprit s'épouvantait à ce qu'il venait d'entendre, et mille sentiments contraires se disputaient son cœur.

Enfin, il secoua le front avec une farouche énergie et osa regarder le moribond en face.

—Et ce malheureux, ce père? interrogea-t-il anxieusement, il est mort?

—Il va mourir... répondit Lippari avec un accent déchirant.

C'est donc vous?... C'est moi...

—Et cet enfant dont vous parlez, et par lequel...

—N'avez-vous pas deviné?... —Ah! horrible... horrible!

—Rodolphe! —Mon Dieu!

—N'avez-vous pas pitié... dites, voulez-vous me refuser la suprême consolation de mourir dans les bras d'un fils!...

Rodolphe était à bout de forces; tout son cœur s'était brisé; un cri de douloureuse angoisse souleva sa poitrine, et il se précipita vers Lippari, poussé par un sentiment de compassion et de pitié.

Mais au moment où il allait le prendre dans ses bras, un incident inattendu se produisit, qui suspendit ses résolutions, et le rejeta brusquement dans un nouvel ordre d'idées.

Une voiture venait d'arriver sur le lieu du duel, deux hommes en étaient descendus, et l'un d'eux s'était approché à pas rapides du moribond.

Lippari le reconnut tout de suite, c'était M. Saurin!

Une imprécation de rage tordit ses lèvres, une écume sanguinolente rougit le coin de sa bouche.

—Ah! lui! lui! murmura-t-il en cherchant à se soulever...

M. Saurin eut un geste narquois.

—Bon! toute violence vous est interdite, interrompit-il vivement. Le docteur que voici m'a dit que vous n'en aviez pas pour longtemps. Et si je me suis approché, malgré cette assurance, c'est que j'ai pensé que vous auriez peut-être quelque chose à me confier, avant de nous quitter pour un monde meilleur.

Lippari serra les poings avec fureur.

—Cet homme! éloignez cet homme! prononça-t-il d'un accent éffaré.

Et sa face convulsée prit une expression hideuse; le sang afflua à son visage, son œil s'ouvrit béant et fixe.

Le docteur fit un signe à M. Saurin, qui recula.

—C'est la mort! dit le docteur, à voix rapide et basse... dans quelques minutes, il ne sera plus... mieux vaut le laisser mourir en paix.

—Cependant!... objecta M. Saurin. Rodolphe intervint.

—Cependant, acheva-t-il avec autorité, cet homme appartient désormais à la mort, et vous me permettez bien...

—Que voulez-vous faire?... —Laissez-moi!...

—Songez que ce misérable... —Ce misérable! —interrompit Rodolphe, c'est mon père! et qui osera reprocher à son fils de lui rendre les derniers devoirs?

Et sans attendre d'autre objection, il se laissa tomber à genoux, et saisit la main de Lippari.

Ce dernier n'avait plus conscience de ce qui se passait autour de lui. Toutefois, quand il sentit la main de Rodolphe se glisser dans la sienne, il se prit à tressaillir, fit un soubresaut pour ainsi dire désespéré, et un faible soupir passa entre ses lèvres.

—Rodolphe! balbutia-t-il.

—Oui, c'est moi! c'est moi! dit le jeune homme... c'est Rodolphe... c'est votre fils!

—Dieu m'a donc pardonné!...

—Sa miséricorde est infinie... Il ne peut refuser le pardon à un père qui meurt repentant dans les bras de son fils.

—Oui... tu as raison! mon Dieu! mon Dieu! grâce!... pitié!...

La parole s'éteignit sur ses lèvres, pendant que son regard, plein des visions d'une mort prochaine, allait et venait autour de lui.

Peu après, un hoquet lugubre s'engagea dans sa gorge; les veines de son cou gonflèrent démesurément, et se tordant en une horrible convulsion, ses ongles labourèrent la terre humide, ses dents grinçèrent... et il retomba inanimé, après avoir proféré une dernière fois le nom de Rodolphe!

Il était mort!

Pendant la nuit qui avait précédé la rencontre où venait de succomber Lippari, la comtesse de Frontenay avait été singulièrement agitée.

Depuis qu'elle s'était vue menacée de perdre Lucien, elle veillait sur lui avec un doublement de tendresse, et elle eût voulu le voir près d'elle à toute heure de jour et de nuit.

La veille, Lucien était rentré de bonne heure, et elle l'avait trouvé plus soucieux que de coutume. Il apportait dans la conversation un effort visible, et quand il l'avait embrassée, en se retirant, il l'avait serrée longtemps dans ses bras.

La pauvre mère en était restée tout émue.

Elle s'endormit tard, et se réveilla dès l'aube.

A son appel, la petite Yvonne accourut.

—Le comte?... demanda madame de Frontenay, sans s'inquiéter de l'étrangement de sa demande.

La camériste la regarda avec des yeux étonnés.

—Monsieur le comte est sorti, répondit-elle d'une voix hésitante.

—Sorti?... à cette heure?... répliqua impétueusement madame de Frontenay. Et où est-il allé?

—Jean ne l'a pas dit... Seulement M. le comte n'est pas sorti seul.

—Ah! et qui l'accompagnait?

—M. le vicomte d'Anglars.

La comtesse tressaillit.

Le vicomte était un ami de Lucien; mais il n'était pas dans les habitudes des deux jeunes gens de se voir à une pareille heure...

Que pouvait-il s'être passé?

Elle allait renouveler ses questions... quand elle s'arrêta.

Un roulement de voiture s'était fait entendre...

Elle courut à la fenêtre et vit son fils qui mettait pied à terre dans la cour de l'hôtel; il était suivi par le vicomte d'Anglars.

Peu après, la porte de la chambre s'ouvrit et Lucien entra.

Elle ne l'eût pas plus tôt aperçu qu'elle se précipita à sa rencontre et le prit dans ses bras.

Lucien était fort pâle. L'égratignure qu'il avait reçue parait fait souffrir beaucoup durant le trajet; il avait perdu du sang; il était fort affaibli.

—Lucien! mon Lucien! balbutia la comtesse. Que s'est-il donc passé, parlez!

—Madame, répondit le vicomte, tout est fini! La blessure est insignifiante, demain il n'y paraîtra pas.

—Il s'est donc battu, il a été blessé.

—A peine touché.

—Mais quel était son adversaire?

—Le baron Lippari.

La comtesse cacha son front dans ses mains, pendant qu'un sanglot déchirait sa poitrine.

—Lui! dit-elle. Poil égaré et les yeux couverts d'une pâleur livide. Ils se sont querellés?

—Hier, j'étais présent. Et le comte a châtié ce misérable comme il le méritait.

—Ah! mes appréhensions, mes épouvantes! Je ne vais plus vivre désormais à la pensée que cet homme...

D'Anglars eut un sourire singulier.

—Rassurez-vous, madame, s'empressa-t-il d'ajouter... Dieu fait bien ce

qu'il fait... et le baron Lippari ne fera plus de mal à personne.

—Que dites-vous?

—Lucien accomplissait un devoir sacré... le sort lui a été favorable.

—Mais le baron?

—A l'heure où je vous parle, le baron est mort!

Qu'ajouter à ce qui précède? Peu de chose.

A quelque temps de là, mademoiselle Lucy Beaulieu devenait la comtesse de Frontenay, et Rodolphe épousait la fille du vieil Hermann.

Depuis cette époque, madame de Frontenay a fait deux parts de sa vie.

Elle passe l'hiver, à Paris, auprès de Lucien et de sa femme,—l'été, elle vit au château de Kersaint, entre Rodolphe et Bertha...

Et quand le souvenir du passé terrible se présente à elle, elle n'a qu'à tourner ses regards attendris vers ses deux enfants, pour chasser ses dernières appréhensions et retrouver un bonheur que rien désormais ne peut plus menacer.

P. ZACONNE.

ALLUMEURS

PATENTÉS DU DR. BRADLEY.

(Brevetés le 23 Février 1877)

La meilleure préparation et la plus économique offerte au public jusqu'à ce jour

Pour Allumer le Feu

La seule préparation en usage depuis 1877 dans les différents Bureaux du GOUVERNEMENT PROVINCIAL à L'HOTEL-DE-VILLE de Québec, dans les PHARES DU GOLFE, ainsi que chez beaucoup de familles.

L'Allumeur vaut mieux et il est cinq fois moins dispendieux que le bois mou ordinairement employé.

Il occupe peu d'espace, ne fait ni poussière, ni saleté et épargne beaucoup de trouble et de temps.

Il n'y a guère de maisons en ville où les domestiques tout en se servant de bois mou, n'emploient, soit par permission ou en cachette, l'huile de charbon pour allumer les poêles.

On évitera ce grand danger et cette dépense en se servant des allumeurs, qui n'exigent d'ailleurs aucune autre substance inflammable, pas même le papier.

Les chiffons de papier ainsi éconmis chaque mois rapporteront à peu près ce que coûtent les Allumeurs.

Un seul Allumeur suffit pour enflammer le bois franc, et deux pour le charbon.

Mis en vente chez tous les principaux épiciers. Québec, 25 novembre 1880—1m

Poisson! Poisson!

400 BARILS MORUE No. 1. 100 " MORUE No. 2. 100 " MORUE No. 3. MORUE EN DRAPE. HARENG LABRADOR No. 1. HARENG No. 2. SAUMON, TRUITE, ANGUILE, ETC. PETIT HARENG A BAS PRIX. HUILE DE LOUP-MARIN. HUILE DE MORUE.

J. B. Renaud & Cie.

72 a 82, RUE ST. PAUL. Québec, 27 octobre 1880.

REMEDE SPECIFIQUE DE GRAY

TRADE MARK. Le GRAND remède anglais Une guérison infailible pour la faiblesse séminale, la spermatorrhée, l'impuissance et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes non After Taking

de la mémoire, lassitude des membres, douleurs dans le dos, obscurcissements de la vue, décrits de prématurée et plusieurs autres maladies qui conduisent à la folie, à la consomption ou à une mort précoce. Détails complets dans notre pamphlet, que nous envoyons gratis par la malle.

Le remède spécifique est vendu par tous les droguistes à \$1 le paquet ou six paquets pour \$5. Il sera envoyé franc de port sur réception de la somme requise.

En vente chez R. McLeod et Jno. E. Burke, rue la Fabrique; J. J. Veillon, 122, rue St. Joseph; St. Roch; P. Mathis et J. Verrier, rue St. Jean, et tous les pharmaciens de Québec.

CIE. DE MEDECINE DE GRAY, Toronto, Ontario, Canada.

17 mai 1880—1a4h

Chemin de Fer Q. M. O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES.

A PARTIR DE Lundi, 13 Déc. 1880

Les trains partiront comme suit:

Table with columns: Mixte, Malle, Expres. Rows: Départ de Hochelaga pour Ottawa, Arrivée à Ottawa, Départ de Ottawa pour Hochelaga, Arrivée à Hochelaga, etc.

(Trains Locaux entre Aymer). Les Trains quittent la Gare du Mile-End, 10 minutes plus tard.

Sur tous les Trains pour Passagers il y a des magnifiques Chars Pala et des Chars-Docteurs élégants sur les Trains de Nuit.

Les Trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les Trains allant à et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 heures p. m.

Tous les Trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal.

Bureaux Général, 13, Place d'Armes

BUREAU DES BILLETS: 13, PLACE D'ARMES, MONTREAL. 202, RUE ST. JACQUES, QUEBEC.

VIS-A-VIS L'HOTEL ST. LOUIS, QUEBEC. L. A. SENECALE, Surintendant Gén.

Chemin de Fer Intercolonial.

1880—SAISON D'HIVER—1880

Le et après LUNDI, le 29 NOVEMBRE, les Trains marcheront tous les jours, les Dimanches exceptés, comme suit:—

Laisseront la Pointe-Lévis Temps du Temps de Chemin. Québec.

Express pour Halifax et St. Jean. Jean... 8.10 A.M. 7.55 A.M. Accommodation et Malle... 9.30 A.M. 9.15 A.M.

Frete... 6.45 P.M. 6.30 A.M. Arriveront à la Pointe-Lévis

Express d'Halifax et de St. Jean. Jean... 8.05 P.M. 7.50 P.M. Accommodation et Malle... 3.40 P.M. 3.25 P.M.

Frete... 5.20 A.M. 5.05 A.M. Les trains qui vont à Halifax et à St. Jean se rendront à leur destination le Dimanche; ceux qui partiront de St. Jean et d'Halifax arrêteront à Campbelltown.

Le char Pullman attaché au convoi qui laisse la Pointe-Lévis les Mardis, Jeudis et Samedis, se rendra directement à Halifax, et celui qui suivra le convoi les Lundis, Mercredis et Vendredis, ira droit à St. Jean.

D. POTTINGER, Surintendant en Chef.

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N.-B., 24 novembre 1880.

23 novembre 1880.

VITALINE

GUERIT I GUERIT I GUERIT I

Scrofales, Dyspepsie, Catarrhe, Jaunisse, Frysidielle, Constipation, Pustules, Hémorrhoides, Vers, Maux de Tête, Dartres, Débilité, Etc., Etc.

VITALINE guérit la faiblesse des femmes. VITALINE est vendue chez R. McLeod et Jno. E. Burke, rue la Fabrique; J. J. Veillon, 122, rue St. Joseph; St. Roch; P. Mathis et J. Verrier, rue St. Jean, et chez tous les pharmaciens de Québec.

PRIX—\$1. la bouteille. CIE. DE MEDECINE DE GRAY, Toronto.

29 mai 1880.

FAOONA

NOUVEAU BEVERAGE! A meilleur marché! Meilleur Agréable! Sport et plus nourrissant que le Thé ou le Café.

EMIL POLJWICA & Cie., Agents de Québec, Montréal, Saguenay, etc.

33 et 35, rue St. Jacques, Montréal.

10c. 1 lb., 20c. 1/2 lb. En vente chez tous les Epiciers, Liqueurs, etc.

Reconnu par les plus hauts Autorités médicales. 1/2 lb. 10c. 1 lb., 20c. En vente chez tous les Epiciers, Liqueurs, etc.

En vente chez R. McLeod et Jno. E. Burke, rue la Fabrique; J. J. Veillon, 122, rue St. Joseph; St. Roch; P. Mathis et J. Verrier, rue St. Jean, et tous les pharmaciens de Québec.

CIE. DE MEDECINE DE GRAY, Toronto, Ontario, Canada.

17 mai 1880—1a4h

ANNONCES NOUVELLES.

Grand succès—D. C. de Beaumont.  
Argent à rêter—J. G. Couture, N. P.  
Bœuf d'Épicerie, Vins et Liqueurs—Octave Lemieux & Co.  
Cour Supérieure—D. Blanchet.  
Étrennes—N. Garneau.  
Présents pour les Fêtes—Elye, Wright & Leitch.  
Étoffes à Robes—Glover, Frv & Co.

QUEBEC,

JEUDI, 23 DÉCEMBRE 1880.

UN PROGRAMME.

Sous ce titre, la *Mineur* de Montréal publie un article qui réfute de la manière la plus victorieuse, les avancés d'un journal libéral à l'égard de ce qu'a fait le gouvernement Chapleau, depuis son avènement au pouvoir.

Il faut être animé d'un simple esprit de contradiction pour nier des choses dont l'évidence crève les yeux et que ne peuvent s'empêcher d'admettre tous ceux qui possèdent un tant soit peu d'impartialité.

Le programme esquissé par l'honorable M. Chapleau à Lévis, le 1er novembre 1879, a déjà été réalisé presque intégralement et est loin d'être un programme rentré. Tout ce que le premier ministre a avancé alors comme devant former le programme de son administration, a été réalisé ou est en voie de l'être.

Les principales mesures annoncées dans ce discours-programme, avaient trait au chemin de fer du Nord, à la restauration de nos finances, au règlement de la question des emprunts municipaux, à la diminution des dépenses des chambres, à la législation sur les mines, au développement de nos ressources, à l'encouragement de l'industrie du sucre de betterave et des phosphates.

Celles de ces mesures qui ont été adoptées à la dernière session, produisent les résultats les plus satisfaisants. Voyons plutôt :

1o. *Restauration de nos finances.*—L'exposé financier de l'honorable M. Langelier annonçait sur les opérations de l'année future, un déficit de \$540,000, car il était obligé de supposer le paiement d'une somme extra de \$400,000 du gouvernement fédéral, et il omettait l'intérêt de \$240,000 sur la somme de \$4,986,428 qui était due mais à laquelle il avait oublié de pourvoir.

Or, le gouvernement Chapleau, sans le secours de ces \$400,000 illusoire, a réussi à combler ce double déficit de \$540,000 dans le revenu et de \$5,000,000 dans le capital. L'étonnante opération de l'emprunt français a ajouté \$240,000 aux dépenses annuelles ; mais elle a mis la province en mesure de faire honneur à ses engagements, tandis que le gouvernement a obtenu pour l'exercice financier de l'année une augmentation de revenus de \$450,000, et une diminution de dépenses de \$160,000, donnant dans le budget une différence de \$610,000. Et cela sans compter la somme que devront réaliser les intérêts sur le fonds d'emprunt municipal dont la perception se fait en ce moment et qui donnera à peu près \$180,000 par année lorsque l'ajustement sera complété.

2o. *Le chemin de fer du Nord.*—On sait dans quelle condition défectueuse se trouvait cette route quand l'administration actuelle en prit le contrôle. En quelques mois tout a été changé et amélioré. Il est reconnu aujourd'hui que cette ligne est l'une des mieux conduites qui soit sur le continent. Le trafic a été plus que doublé et s'accroît rapidement à mesure que l'on peut se procurer le matériel roulant nécessaire. On se souvient que le ministre Joly voulait affermer le chemin moyennant \$200,000 par an, tandis que le gouvernement actuel a reçu des offres se montant à une moyenne de \$400,000 pour 30 ans. Sur ce seul item, M. Joly eût donc fait perdre \$200,000 par an à la province, si les conservateurs ne l'eussent empêché, c'est-à-dire deux millions dans dix ans et quatre millions si le bail se fût continué pour vingt ans tel qu'il était convenu. Or l'intérêt simple à 5 p. 100 sur ces quatre mil-

lions pendant vingt ans représente une somme de \$2,000,000. En sorte qu'on peut affirmer que sur cette opération seulement le gouvernement Joly eût fait perdre \$6,000,000 à la province.

3o. *Le règlement de la dette municipale.*—Le gouvernement a abordé carrément cette question qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait osé régler. M. Joly en avait parlé dans son programme, mais il n'avait pas eu le courage d'aller plus loin. La mesure soumise par le cabinet Chapleau a paru si raisonnable et si juste que la gauche n'a pu s'empêcher de lui donner son adhésion.

4o. *La réduction des dépenses des chambres.*—On sait qu'en vertu d'une loi passée à la dernière session, le nombre des fonctionnaires a été diminué et l'on a pris le droit de se dispenser des services d'un bon nombre.

5o. *Une loi sur les mines a été adoptée.*—Elle peut être susceptible de perfectionnement, mais il est indéniable qu'elle a donné un puissant élan à l'industrie minière, dans la région de la Baie de James.

Les spéculateurs se sont plaint, sont allés à Ottawa pour la faire désavouer sous prétexte que les capitaux étrangers étaient menacés. Vaines plaintes.

Nos gouvernants à Ottawa ont compris l'importance de cette loi qui est aussi utile pour Ottawa que pour Québec, puisqu'elle augmente les revenus pour l'un et l'autre gouvernement, et que du reste, désavouer cette loi eût été commettre une agression contre le gouvernement provincial.

6o. *L'exploitation des phosphates de chaux et l'industrie du sucre de betteraves.*—On sait que le ministre a conclu des arrangements avec M. Molon, pour l'exploitation en grand de nos mines inépuisables de phosphate, en même temps qu'il signait d'autres arrangements avec la maison Dior, de Granville, France, pour la fabrication des engrais chimiques. Pour favoriser cette entreprise, le gouvernement s'engage à acheter une certaine quantité de phosphate pendant une période fixe. Ce minerai, qui est reconnu comme l'une des meilleures matières fertilisantes, sera distribué à nos sociétés d'agriculture par l'entremise du Conseil. De cette façon, le gouvernement favorisera la création d'une nouvelle industrie dans la province et fera comprendre en même temps à nos agriculteurs combien il leur serait avantageux de se servir de cet engrais pour amender leurs terres. Ces messieurs doivent, en outre, transporter un minimum de 20,000 tonnes par année. Or la main-d'œuvre seule pour le phosphate se monte à \$10 la tonne, ce qui créera des salaires au montant de \$200,000 par année à distribuer parmi la classe ouvrière. Quant à l'industrie sucrière, on sait qu'une usine est déjà construite à Farnham et que d'autres ne tarderont pas à s'établir ailleurs si, comme tout l'indique, l'Union Sucrière de Paris, vient exploiter ici la betterave à sucre.

7o. *Développement de nos ressources.*—Le gouvernement entretient avec les autorités fédérales une correspondance suivie pour faire subventionner une ligne de steamers entre Montréal et Québec et la France. Il a obtenu ou à peu près du gouvernement canadien la promesse d'un subside considérable par année, et le gouvernement français paraît être disposé à accorder \$100,000 par année dans ce but. Quoiqu'il en soit, dans les concessions de phosphate qu'il fait, le gouvernement de Québec met comme condition que les propriétaires de cette exploitation devront dans chaque navire qu'ils enverront chargé, laisser un tiers de l'espace pour les besoins du commerce. Le gouvernement s'est assuré que l'exportation du bétail en France serait très rémunérative. De fait des moutons canadiens expédiés sur le marché de Paris ont été très appréciés et bien vendus, et bientôt nos cultivateurs canadiens pourront en exportant leurs animaux en France, augmenter de beaucoup le rendement de la terre.

Il y a cette différence entre le marché anglais et le marché français, que, tandis que les grosses viandes sont mieux appréciées en Angleterre, ce sont les viandes délicates qui sont primées en France. Nos petites races conviennent singulièrement au marché français et une fois qu'il se sera créé un courant de ce côté, les viandes de la Province de Québec, qui ne manquent pas de succulence, commanderont des prix considérables à Paris.

D'un autre côté, il est certain que le Crédit Foncier en réduisant le taux de l'intérêt et en éteignant les emprunts en 35 ans, sera du plus grand secours aux cultivateurs, qui pourront maintenant dégrever leurs fermes sans s'en apercevoir.

L'établissement de cette institution est le complément de cette grande politique régénératrice qui rendra le gouvernement Chapleau célèbre. On sait que depuis qu'il est question d'établir le Crédit Foncier ici, le taux de l'intérêt a baissé de un et même de deux pour cent.

Mais ce qu'on ne sait pas, c'est que cette baisse s'est fait sentir jusqu'au Haut-Canada, où le taux de l'intérêt a aussi baissé de 1 pour cent à la simple nouvelle que le Crédit Foncier franco-canadien y étendrait ses opérations. Les fermes du Haut-Canada sont plus obérées que les nôtres, parce que l'on y fait moins d'épargnes, et les hommes les plus éminents de cette province ont tellement admiré ce coup de maître du gouvernement Chapleau, qu'ils supplient nos amis d'obtenir pour le crédit foncier franco-canadien une charte fédérale et promettent de se mettre à la tête de cette institution. Bien plus, les ministres des provinces maritimes se disputent l'honneur d'étendre par législation dans leurs provinces respectives, les bénéfices de la charte de Québec.

8o. *Le crédit de la province.*—Les conclusions de tout cela, c'est que le gouvernement a réussi à relever notre crédit, et à ouvrir le premier le marché de Paris aux demandes de prêt que le Canada pourrait avoir à faire sur les bourses européennes. Le monopole du marché de Londres se trouve ainsi brisé, la concurrence s'établit à notre profit entre les possesseurs du capital en Europe ; c'est un fait de la plus haute importance non-seulement pour Québec mais pour le pays tout entier. Le cabinet Chapleau aura la gloire d'avoir associé son nom à ce grand événement.

Voici qui est suffisant, croyons-nous, pour prouver que le gouvernement Chapleau a rempli ses promesses. S'il continue, comme nous n'en doutons pas, dans cette voie, il aura l'appui de tous les véritables amis du progrès et il pourra se rire des criards qui trouvent mauvais tout ce qui n'est pas leur œuvre.

LE CRÉDIT-FONCIER.

On nous informe que l'assemblée qui devait avoir lieu à Paris, le 21, a été remise au 15 janvier prochain, à cause du retard de M. Thors qui n'était pas encore de retour à Paris.

COMTÉ DE BERTHIER.

La nomination des candidats a lieu aujourd'hui dans ce comté. M. Robillard, conservateur, et M. Sylvestre, libéral, seront mis en nomination. Il était question de M. Piché, mais on croit que cette candidature n'est pas sérieuse.

INFORMATIONS.

—Un caucus ministériel a eu lieu hier à Ottawa. La réunion a été des plus paisibles et il ne s'y est rien passé qui pût en aucune manière donner raison aux bruits mis en circulation par certains journaux de l'opposition, concernant les mauvaises dispositions de certains députés ministériels à l'égard du gouvernement. Chacun sera à son poste lors du vote sur la question du chemin de fer canadien du Pacifique.

—On dit que l'opposition a l'intention de tenir durant l'ajournement, des assemblées dans différentes parties du pays. M. Blake visitera Montréal et Hamilton, et il se rencontrera à ce dernier endroit avec le ministre des chemins de fer, sir Chas. Tupper qui en aurait exprimé le désir pourvu que des arrangements soient pris pour que la discussion soit libre d'un côté comme de l'autre. Sir Robert Cartwright ira parler à Kingston et à Peterboro.

—L'hon. M. McDougall (Halton), a convoqué pour mercredi prochain ses constituants en assemblée à Milton, pour discuter la question du Pacifique.

—Pendant le dernier voyage de l'hon. M. Chapleau à Ottawa, des arrangements ont été faits, paraît-il, avec M. Patterson, d'Essex, pour l'établissement dans le comté de ce nom, d'une branche du Crédit-Foncier franco-canadien dont le bureau principal serait à Windsor.

PARLEMENT FÉDÉRAL.

Séance du 22 décembre.

En réponse à M. Blake, sir Chas. Tupper dit que le rapport de l'ingé-

nier en chef du chemin de fer du Pacifique sera distribué aux députés immédiatement après l'ajournement.

M. RINFREY demande si le gouvernement en est venu à une décision quelconque, et si oui, quelle décision il a prise au sujet de la demande qui lui a été faite à la dernière session, d'aider à la construction du chemin de fer du lac St. Jean.

Sir Chas. Tupper dit que le gouvernement n'a encore pris aucune détermination à ce sujet.

M. CHARLTON propose que tous les documents relatifs à l'établissement sur les rivières ou lacs du Canada, de stations de sauvetages, soient mis devant la chambre. Il se prononce fortement en faveur du sujet et dit que le gouvernement, en face des nombreuses pertes de vie qui arrivent tous les jours, devrait lui donner toute son attention.—Adopté.

M. BLAKE demande qu'un certain nombre de documents et de cartes relatifs à différentes sections du chemin de fer du Pacifique soient mis devant la chambre.—Adopté.

À la séance du soir, une longue discussion a eu lieu sur une motion de M. Bunting demandant la production de toute correspondance échangée entre Sir E. I. Thornton, ambassadeur anglais à Washington, et le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, au sujet des naufrages et du remorquage dans les eaux de l'intérieur.

La motion a été adoptée. M. BUNSTER a ensuite annoncé la mort de M. Thompson, député de Cariboo, et a fait l'éloge du défunt.

La chambre s'est alors ajournée à 11.10 heures.

A TRAVERS LA VILLE.

JOURNAL DE MODES.—Nous accusons réception de la livraison de janvier du *Young Ladies' Journal*. Comme toujours, les planches de modes sont splendides. Nos remerciements au capt. C. E. Helliwell.

MORT SUBITE.—L'un des sonneurs de la Basilique, nommé Bernard Fortin, est mort subitement à sa résidence, rue St. André, hier matin. Il avait sonné mardi soir le glas funèbre de l'hon. M. de Léry et était retourné chez lui ne paraissant ressentir aucun malaise. Il se coucha et dans la nuit il se plaignit un peu mais sans se lever. Hier matin, on l'a trouvé mort dans son lit. Le défunt était sonneur à la Basilique depuis très longtemps.

L'ÉPOUVANTE.—Le cheval d'un cultivateur a pris l'épouvante, hier l'après-midi, dans la rue de la Chapelle, et a parcouru les rues Richardson et Caron avant qu'on pût l'arrêter. Il y a décidément trop de tolérance de la part des autorités et l'on devrait sévir un peu contre les propriétaires de chevaux qui peuvent ainsi devenir la cause de graves accidents.

PHOTOGRAPHIES.—Les fêtes de Noël et du Jour de l'An sont des occasions magnifiques pour échanger sa photographie ou tout simplement l'offrir en souvenir. M. D. C. de Beaumont a résolu de mettre à profit cette saison des fêtes, et il a en conséquence fait subir à ses ateliers, 239, rue St. Joseph, de nombreuses améliorations. Il a aussi adopté des prix qui défient toute compétition.

FAITS DIVERS.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER.—Dans la nuit de mardi, le convoi spécial de fret de l'Intercolonial qui venait de prendre de l'eau à Mill Stream, commençait à se remettre en mouvement quand un autre convoi spécial est venu en collision avec lui, mettant en pièces chars et locomotives. Le feu s'est ensuite déclaré dans le train endommagé et neuf chars et la locomotive ont été consumés.

Le conducteur Benoit, du premier train, a eu les jambes et une main brûlées.

LA FILATURE HUDON.—Nous rendant à une invitation des directeurs de la filature de coton, à Hochelaga, nous avons assisté, hier, à la mise en opération d'un puissant engin que cette compagnie a ajouté à son établissement. Le manque d'espace nous obligeant de résumer nos remarques, nous nous contenterons pour aujourd'hui de donner une simple esquisse des travaux qui s'y font, nous réservant d'en donner plus tard les détails dans un article spécial.

Telle qu'elle est, la filature contient 800 métiers à tisser, qui fournissent du travail à 700 employés ; mais avant longtemps ce dernier chiffre va être élevé à 1000. Ces métiers sont mis en mouvement par deux puissants engins

de la force de 500 chevaux chacun, et qui sont à haute et basse pression. Ils sortent de la manufacture de MM. J. et E. Wood, de Bolton.

Les fondations sur lesquelles ils sont assis ont 25 pieds de profondeur, 16 de largeur, et ont coûté \$8,000 chacune. C'est M. Félix Boismenu qui a été chargé de ce travail, et disons-le, il a parfaitement réussi. Des matresses rondes, l'une a 35 pieds de diamètre soit 110 pieds de circonférence, le diamètre de l'autre est de 28 pieds, ou 88 pieds de circonférence. Elles accomplissent 45 évolutions à la minute. Et pourtant, en entrant, on se croirait dans un salon, si grande est la propreté, si tranquille est le fonctionnement des machines ; c'est à peine si l'on entend quelquefois la vapeur s'échapper des pistons. La courroie qui relie la matresse ronde à l'arbre de couche a coûté \$900.

Les cylindres sont au nombre de deux, l'un de 48 x 60 pieds qui est à basse pression, l'autre de 29 x 60 qui est à haute pression.

À l'étage inférieur, se trouve la pompe à condensation qui recevant la vapeur s'échappant des pistons, la résout en eau et la renvoie dans la chaudière où elle arrive avec un calorique de 90 degrés. Tout marche sur un système déjà en opération dans la marine et qui vient d'être appliqué à l'industrie.

Pour faire fonctionner ces puissants engins, il y a six chaudières, 2 tubulaires et 4, type Lancaster, qui consomment chaque jour 14 tonnes de charbon.

Après avoir visité l'établissement dans toutes ses parties, les invités furent conduits dans les bureaux de la direction où des rafraîchissements de toute sorte leur furent servis.

Après les discours en réponse aux santés proposées aux directeurs, aux banques, au commerce, à la presse, etc., les invités se séparèrent, enchantés de leur visite à la filature Hudon.

(—La Mineur.)

VIGNAUX ET SLOSSON.—Le match de billard pour le titre de champion du monde et un enjeu de \$6,000 entre George F. Slosson et Maurice Vignaux, a commencé hier soir au Grand Hôtel, à Paris. La partie est en 3,000 points. Vignaux a fait hier soir 304 points et Slosson 60. Le jeu a été ajourné à dix heures.

NOUVELLES DIVERSES.—Mme David Landis, de Smithfield, Ill., est morte dans la chaise d'un dentiste, à Lewiston, victime des effets du chloroforme que lui a administré le médecin.

—On télégraphie d'Halifax, le 20 : "Hier soir une femme passait dans la rue, tenant un parapluie devant son visage pour se garantir de la neige. Elle s'est heurtée à un homme, et tel a été son saisissement qu'elle est tombée évanouie. Elle a reçu des soins dans une pharmacie voisine et elle a fini par recouvrer ses sens, mais sa raison est irrémédiablement perdue."

—Le baron Charles de Rothschild, de Francfort, a acheté dernièrement une coupe en vermeil, œuvre merveilleuse de Jannitzer, au prix de 750,000 fr. C'est la plus grosse acquisition moderne que nous connaissions.

—M. Charles Sickler, de Scranton, Pennsylvanie, requis par sa femme de lui donner un calmant pour ses nerfs, lui a fait prendre par mégarde une cuillerée d'acide carbonique. Malgré de prompts secours médicaux, Mme Sickler est morte en quelques heures.

—L'avant-dernière nuit, le policeman Lyon a été mortellement blessé, dans une rue de Columbus, Ohio, par un *sportsman* de profession, George Carlisle, qui essayait de conduire à la station. Pour éviter ce désagrément, Carlisle a tiré un coup de revolver à bout portant dans l'abdomen de l'officier.

SUICIDE AU MÉTRO.—On télégraphie de Richmond, Virginie, le 19 :

"Un nègre, nommé Jones, arrêté à Charlottesville pour avoir tiré un coup de pistolet sur une dame Carrie Ann Watson, a été examiné hier et retenu pour être renvoyé devant le grand jury. Pendant qu'on le ramenait en prison, on l'a entendu dire qu'il mourrait plutôt que de comparaître devant le grand jury. Il a été enfermé dans la même cellule qu'un autre homme de couleur. Vers 10 heures du soir, son compagnon étant endormi, Jones s'est entouré la tête et le cou de ses vêtements, a versé dessus le contenu d'une bouteille de pétrole qui avait été laissée dans la cellule et y a mis le feu. La fumée a bientôt éveillé l'autre nègre qui, ayant partiellement éteint les flammes qui dévoraient Jones, a ouvert les fenêtres, puis est revenu à son compagnon et l'a teouvé mort. Il avait été tué par l'inhalation de la flamme. La femme blessée par le suicide est presque entièrement rétablie."

TROP TARD.—Il y a dix ans pendant la guerre franco-prussienne, un nommé Toulé fut fait prisonnier, emmené en Allemagne, et condamné à être fusillé.

Par suite de l'erreur d'un géolier, Toulé fut enfermé dans un cachot destiné à un malheureux soldat, condamné à dix ans de forteresse, et ce dernier fut fusillé le lendemain.

La mort présumée de Toulé fut communiquée à sa famille, et sa femme se remaria.

Dernièrement, Toulé est arrivé chez lui, et on peut juger d'ici l'effet produit par l'apparition de ce revenant qu'on croyait mort depuis dix ans, et qui vient réclamer sa place au foyer conjugal.

TOUJOURS LE VITRIOL.—Le 7 décembre, dans un restaurant du rond point des Champs-Élysées, à Paris, à l'heure où s'achève le déjeuner, un nouveau drame du vitriol est venu jeter l'émoi.

Le fournisseur d'huîtres du restaurant avait invité l'écaillère avec laquelle il est en relations suivies, à prendre quelque chose.

Pous deux étaient attablés, quand parut sur la porte de l'établissement la femme du fournisseur, abandonnée depuis trois mois, dans une situation intéressante, par son mari.

—Depuis que tu m'as quittée, dit-elle en élevant peu à peu la voix, je ne t'ai rien demandé. Mes ressources sont épuisées, aujourd'hui, je ne sais où prendre l'argent nécessaire à ma vie...

—L'homme balbutia une réponse. —Quand tu me rendras le petit, je te donnerai le nécessaire, dit-il.

La femme, alors, pâle, tremblante, porte la main à sa poche, en retire une fiole de vitriol avec le contenu de laquelle elle couvre son mari et l'écaillère qui poussent des cris déchirants.

On se précipite autour d'eux, on essaye d'arracher le flacon des mains de la malheureuse qui se défend et continue à asperger; mais ses mouvements sont paralysés, et l'acide corrosif se répand au hasard, et, dans un dernier élan, plus brusque, mais maladroit, le flacon qu'elle tient se vide sur sa tête et se répand sur son visage, et la malheureuse tombe en poussant des clameurs effroyables.

Transportée dans une pharmacie voisine, M. le docteur Lamière lui a donné les soins nécessaires. Mais les blessures sont très graves. L'état intéressant dans lequel elle se trouve pouvant provoquer une crise fâcheuse, le docteur a jugé prudent de la faire transporter à l'hôpital Beaujon, où elle a été admise d'urgence.

LA JALOUSIE.—Les couturiers ne sont donc pas aussi redoutables pour la vertu féminine que les supposent, en général, les Georges Dandin de ce temps. Soutenir cette thèse devant le comte de R..., ce serait perdre inutilement sa peine et son latin, dans le cas où on aurait du latin à perdre.

Le comte a épousé une jeune fille charmante dont il est follement jaloux. Il la suit comme son ombre et pousse la vigilance jusqu'à l'accompagner chez le couturier.

Si le faiseur à la mode retouche la robe de la comtesse, il arrive parfois de dire à l'essayeur :

—Nous allons pincer légèrement la taille.

Le comte répond aussitôt :

—Je vous le défends !

Que le couturier continue ses observations et affirme que le corsage a besoin d'être remonté, le mari outragé repique immédiatement :

—Monsieur, vous en avez menti !

Quand il s'agit d'une toilette de bal et que le prince du chiffon propose d'échancier davantage, l'Otello de la rue de Granelle rugit d'une voix qui ébranle les cloisons :

—Vous en parlez bien à votre aise. Un jour enfin, la comtesse de R... avait vu chez son couturier un déshabillé qui était une merveille, point d'Alençon, dentelles gothiques, rubans attifés, nœuds d'une grâce exquise ; c'était une tentation à laquelle la moins coquette eut été prise.

La comtesse manifeste le désir d'avoir un déshabillé semblable, et là-dessus, le mari intraitable se s'écrier :

—Passe encore, madame, que cet homme vous habille mais je ne lui permettrai jamais de vous déshabiller.

Trésorier—M. Chas. Langlois. Secrétaire—M. Chas. St. Michel. Comité de régie—M. F. W. Roy, Frs. Lacomme, Michel Simard, Téléphore Routhier, Toussaint Vézina, Elz. L. J. Giroux, Philippe Dignard, Ferdinand DeVarennes et George Costow.

Surintendant—M. Ferd. Drouin. Intendants—MM. Jos. Corbin, Léon Lemieux, Antoine Langlois, C. A. Langlois, Alfred Vézina, W. Paspalon, Ed. Bois et Henri Villeneuve. Auditeurs—M. F. X. Dion, Damase Vézina et A. O. W. Dubé.

Nombre des membres : 98. C. St. Michel, Secrétaire.

HOTEL WINDSOR, A MONTRÉAL.

On peut se procurer à ce superbe hôtel qui possède des élévateurs et toutes les améliorations modernes, et qui est tenu sur le plus haut pied, de bonnes chambres et la pension, pour \$2.50 à \$3.50 par jour. Le Windsor n'est qu'à quatre encablures de la station du Grand-Tronc, et un omnibus gratuit voyage constamment de l'hôtel au bureau de poste. Salles d'échantillons gratuites pour les commis-voyageurs, au No. 183, rue St. Jacques.

GRANDE REDUCTION A LA FEUILLE D'ERABLE dans les Ecoles à Robes et Indiennes pour Noël. Ces marchandises ont été importées pour notre commerce d'automne ; elles sont de première qualité et très convenables pour Présents de Noël et du JOUR DE L'AN, et seront vendues pendant le mois AU PRIX COUTANT. Nous attirons spécialement l'attention des dames sur notre grand assortiment de Soies noires et de couleurs, que nous vendons à meilleur marché que le coût d'importation.

Aussi—10 pièces de Soie de fantaisie à 60c la verge valant 75c, que nous offrons tout spécialement pour Cadeaux du Jour de l'An.

BRUNET & LAURENT, Enseigne de la Feuille d'Erable.

QUELS MAGNIFIQUES CADEAUX

UNE OFFRE EXTRAORDINAIRE

Un envoi de 46 Harmoniums de qualité supérieure sera bientôt offert en vente à l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An à l'établissement de BERNARD & ALLAIRE, No. 6, rue de la Fabrique, Haute-Ville. Ces instruments ont été fabriqués par la Compagnie dite Smith Organ Company, ils sont tous garantis pour cinq ans. Les prix pour la circonstance seront réduits à 50 pour cent au-dessous des prix réguliers. Quelques Pianos de Weber, Ebering, etc., etc., seront aussi vendus à réduction.

Des Montres à Courde de Singer, Williams, Wilson et Appleton seront offerts à réduction pour l'occasion.

Musique en Feuille à moitié prix. BERNARD & ALLAIRE, Éditeurs de Musique, 6, rue la Fabrique, Près de la Basilique.

GRANDE REDUCTION !

JOSEPH DONATI, Horloger et Bijoutier, 158, rue et faubourg St. Jean, et 241, rue St. Paul, en face de la gare du Palais.

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il a résolu de faire une grande réduction sur ses prix ordinaires, afin de donner aux personnes qui désirent faire des cadeaux, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, l'avantage de le faire sans trop grand sacrifice d'argent.

La qualité et la variété des objets que renferment ses deux magasins, sont trop connues pour qu'il lui soit nécessaire d'y revenir. Il se bornera à faire remarquer que ses dernières importations, ont été faites d'une manière si avantageuse, qu'il peut soutenir la concurrence la plus rude.

LE PEUPLE AMERICAIN.

Aucun peuple de l'univers ne souffre autant de la Dyspepsie, que les Américains. Quoique des années d'expérience dans la médecine n'aient pu conduire à la découverte d'un remède sûr pour cette maladie et ses conséquences, savoir : acidité de l'estomac, aigreur du cœur, pituite, mal de tête, constipation, palpitation du cœur, maladie du foie, vomissement, abattement moral, débilité générale, etc., depuis la découverte des FLEURS D'AOUT DE GREEN, nous croyons qu'il n'y a pas un cas de Dyspepsie qui ne puisse être guéri immédiatement. On en a vendu 60,000 douzaines l'année dernière sans qu'une seule réclamation se soit produite. Achetez-en pour 10 cents une fiole d'échantillon chez votre pharmacien et faites-en l'essai. Deux doses vous feront un grand bien. Bouteille régulière, 75 cents.

"TEABERRY," merveilleux article pour le blanchissage des dents, en même temps qu'il rafraichissant pour les gencives. Cet article ne demande qu'à plaire, et il est certain d'obtenir ce but, si seulement l'on veut en faire l'essai. C'est le dentifrice à la mode du jour.

MERES! MERES!! MERES!!!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fuit ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MRS. WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exiger la véritable qui donne le fac-similé de CURTIS & PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens, 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons. 27 janvier 1880.

RHUMES.—Les Pastilles de Brown pour les Bronches sont excellentes pour le soulagement des Rhumes, Maux de Gorge, Enrouement, et Affections des Bronches. Depuis trente ans ces Pastilles sont en usage et chaque année leur réputation augmente, ce n'est pas un article nouveau

et inconnu, mais ses qualités ont été reconnues par son emploi depuis une génération entière, et lui ont mérité un premier rang parmi les médicaments du jour.

LA GORGE.—Les Pastilles de Brown pour les Bronches agissent directement sur les organes de la voix. Elles ont un effet extraordinaire dans tous les désordres de la gorge et du larynx, donnant de la force à la voix, adouci soit par un rhume ou par trop d'exercice, et la rendant claire et distincte. Les orateurs et les chanteurs trouvent les Pastilles de Brown d'une grande utilité. UNE TOUX UN RHUME, UN MAL DE CERVEAU OU DE GORGE demandent des soins immédiats, parce que la négligence entraîne souvent des maladies de pomons incurables. Les Pastilles de Brown pour les Bronches donneront toujours du soulagement. Il y a plusieurs imitations en vente, dont beaucoup sont malfaisantes. Les véritables Pastilles de Brown pour les Bronches sont vendues seulement en boîtes. 24 juillet 1880—27 janvier 1880.

Rien de moins que les incontinables bienfaits

répandus sur dix mille malades ne suffiraient à maintenir la réputation dont jouit la Salsepareille d'Ayer.

C'est un composé des meilleurs végétaux combinés avec des iodures de potassium et de fer, et c'est le remède le plus efficace contre les affections scrofuleuses et mercurielles. D'une action certaine et uniforme, ce remède procure une guérison rapide et complète des Scrofules, des Ulcères, des Eruptions, des Humeurs, des Pustules, des Eruptions, des Maladies de l'Épiderme, et de toutes les éruptions provenant de l'impureté du sang. Par son action fortifiante, il soulage toujours et guérit souvent les affections du foie, la débilité et les irrégularités chez les femmes, et est un puissant restaurateur de la vitalité.

La Salsepareille d'Ayer n'a pas d'égal pour purifier le sang. Elle donne du ton au système nerveux, rétablit et préserve la santé, et ramène la vigueur et l'énergie. L'usage en est répandu depuis quarante ans, et c'est actuellement le médicament le plus précieux pour tous les êtres souffrants.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass., U. S., chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens.

Québec, 23 décembre 1880. Montant perçu aux Donations, pour la semaine finissant le 22 au courant, dans le port de Québec, \$9,039.17.

MA. CHE MONETAIRE. New-York, 10 hs., 23 décembre 1880. D'après les cotes Echange Sterling 3 jours 4.82 ; soixante ours 4.80 ; Greenbacks, 4 1/2.

MARCHE DE QUEBEC.

Table listing market prices for various goods like flour, sugar, and oil. Columns include item names and prices per unit.

ACTIONS DE BANQUE, ETC.

22 décembre, 3 hrs. P. M.

Table showing stock market data for various banks and companies, including Banque de Montréal, etc.

Ventes—Banque de Montréal, 25 à 167 1/2, 34 à 167 1/2; Commerce, 50 à 136; Ontario, 1 à 96; Toronto, 10 à 140; Echange, 25 à 64; Télégraphe de Montréal, 170 à 133; Gaz de Montréal, 20 à 147; Télégraphe de la P. S. S., 100 à 86; Canada Cotton Co., 25 à 122; Banque Impériale, 25 à 116.

G. H. BURROUGHS, Courtier d'Actions de Banque et Agent Financier, St. Lawrence Chambers, No. 4, Rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec.

PRODUITS EN GROS DE MONTRÉAL

22 décembre 1880

Fleur.—Extra Supérieure, \$5.40 à \$5.40; Extra Supérieure, \$5.50 à \$5.50; Fancy, \$5.25 à \$5.00; Extra du Printemps, \$5.25 à \$5.35; Supérieure, \$4.90 à \$5.00; Forte de Boulangers, \$5.75 à \$6.35; Fine, \$4.25 à \$4.40; Middlings, \$3.70 à \$3.80; Recoups, \$3.25 à \$3.50; Sacs d'Ontario \$2.60 à \$2.70; Sacs de la Cité (délivré) \$3.20 à \$3.25.

RECORDS.—Blé, 100 mts. ; Blé d'Inde, 60,000 mts. ; Orge, 100 mts. ; Foin, 1,240 quartes ; Avoine, 21 quartes ; Beurre, 25 tonnes ; Fromage, 600 quintaux ; Lard, 60 quats ; Poiz, 0,100 minots ; Avoine, 0,000 minots.

MAGNIFIQUE CADEAU.

Un cadeau très appropriée pour la saison et qui fait beaucoup de plaisir est une magnifique lampe ornementée ou en bronze. Prix très modéré.

PEVERLEY & Cie., Salle d'échantillon : 56, rue la Fabrique.

NAISSANCE.

A Québec, le 21 du courant, Madame J. B. Delage, un fils.

DÉCÈS.

Le 15 du courant, Madame Marie-Henriette Janois, épouse de M. Placide Thivierge, et sa fille Henriette Thivierge décédées le 22 décembre, à l'âge de 2 ans et 4 mois. Madame Thivierge laisse pour déplorer sa perte un époux et sept enfants qui la regretteront longtemps.

Announces Nouvelles.

Argent à Prêter

J. G. COUTURE, N. P. 92, rue St. Pierre, Québec.

On donnera par petites sommes. 23 décembre 1880—1m

GRAND SUCCES !

SUCCES EXTRAORDINAIRE !

Foule Ir nombrable !

A L'ATELIER PHOTOGRAPHIQUE

D. C. de Beaumont.

On annonce qu'à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An des changements importants ont été faits à l'Atelier Américain si populaire et si encouragé. Portraits de toute dimension sur Cartes et sur Zinc d'un fini et d'une qualité supérieure seront exécutés dans la minute et à des prix défiant toute compétition. Un personnel nombreux est attaché à l'atelier et recevra ceux qui l'honoreront avec toute courtoisie. Constantement en mains un stock varié et élegant en gros et en détail, à l'usage des Photographes, tels que (Plates) Feuilles de Zinc, Cadres, Papiers Albuminés, Collodions, Vernis, Nitrates d'Argent, etc., etc.

Portraits pris à domicile sur commande à très bas prix. Une visite est respectueusement sollicitée.

No. 239, RUE ST. JOSEPH, Place Jacques-Cartier, St. Roch. Québec, 23 décembre 1880—1m

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC.

Diocèse de Québec. Cour Supérieure.

PIERRE L'ESPÉRANCE en qualité, Demandeur.

FRANÇOIS-XAVIER GIGUÈRE et JOSEPH O. GIGUÈRE, Défendeurs.

AVIS est par le présent donné qu'en vertu d'un bref de Vendition Exposita les meubles et effets de JOSEPH OUDON GIGUÈRE saisis en cette cause, seront vendus le DÉBUT-LE DÉBUT jour de DÉCEMBRE courant, à son domicile à Québec, rue St. Nicolas, au Palais, les dits meubles et effets consistant en commodes, tapis, sofas, chiffonnier et un stock de ferblanterie et machinerie.

Do. BLANCHET, H. C. S. Québec, 23 décembre 1880—g

Chemins de Fer Intercolonial.

FETES DE

Noel et du Jour de l'An.

DES BILLETS D'EXCURSION

Seront émis de toutes les Stations

A MOITIÉ PRIX

ME. LE REDRI, le 24 du courant jusqu'à SAMEDI, le 1er JANVIER inclusivement, sous pour le retour par n'importe quel Train Passager jusqu'au

3 DE JANVIER.

D. POTTINGER, Surintendant en Chef.

Bureau du Chemin de Fer Moncton, N.-B., 17 décembre 1880. 20 décembre 1880—10f

LE CADEAU

Qui convient le mieux aux jeunes gens

POUR LES FETES DE

NOEL ET DU JOUR DE L'AN

C'est un Accordon, un Concertina ou Musique de bouches. Vous en trouverez un assortiment complet à très bon marché, aux prix de fabrique, vous trouverez aussi un assortiment de Couteaux, Ciseaux et R. sois vendus sur garantie, quantité de Sacs de Voyage, Porte-manteaux et des Valises en tous genres, vendu milleur marché que nul part ailleurs, chez J. ESCULIER, Fabricant de Parapluies, No. 243, rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 18 décembre 1880—2s

Announces Nouvelles.

Encan d'Épiceries, Vins et Liqueurs

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE.

Mardi, le 28 Déc.

Au ci-devant magasin de MM THOMAS ALLA D & CIE, No. 34 rue St. George, faubourg St. Jean.

Nous avons reçu instruction de vendre à l'encan, MARDI, le 28 DECEMBRE, au No. 34, rue St. George, faubourg St. Jean, au compte de qui cela concerne, tout le fonds de commerce en Épiceries consistant en Thé, Café, Sucre, Sirop, Vi a, Liqueurs, Riz, Barley, et un assortiment général pour magasin de détail, aussi tout le ménage du magasin, Quart à Boisson, Balances de Comptoir, Poids en Cuivre, Canistres à Thé, Charrette, Traineau, Harnais, etc., etc.

Aussi—Un magnifique Réfrigérateur ou Armoire à Beurre pouvant contenir une grande quantité d'effets contre la chaleur.

Le tout vendu absolument sans réserve en lots pour le commerce.

La vente à DIX heures précises. OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs.

Québec, 23 décembre 1880.

Vente d'un Mont-de-Piete.

Montres et Bijouteries en Or.

Nous avons reçu instruction de M. C. SHAPERA, de vendre à son magasin,

No. 75, RUE ST. JEAN,

Mardi, 21 Décembre

ET LES JOURS SUIVANTS.

Tout son assortiment consistant en Montres Anciennes en Or et en Argent, Chaînes, Jones, Loguets, Bracelets et Argenteries.

Ces marchandises sont d'une qualité qui n'a jamais encore été offerte en vente en cette ville. Les personnes désireuses de se procurer ces marchandises choisies devront profiter de cet avantage. Le tout sera vendu sans réserve.

La vente commencera à 7.15 heures P. M. J. E. DERY & CIE., Encanteurs.

Québec, 17 décembre 1880—6fp.

PERDU,

UN PENDANT D'OREILLE EN OR DE GUINÉE AVEC TROIS PIERRRES, depuis Pélagie St. Jean jusqu'à la Basilique. La personne qui le trouvera voudra bien le remettre chez M. ALLARD, No. 39 et 38, rue St. George, et sera généralement récompensée.

Québec, 22 décembre 1880.

LA GRANDE VENTE

D'HARMONIUMS

A UNE REDUCTION DE

50 POUR CENT

QUI EST ANNONCÉE POUR LES

Fetes de Noel et Jour de l'An

COMMENCERA

Jeudi, le 23 courant

AU MAGASIN DE

MM. BERNARD & ALLAIRE

6, RUE LA FABRIQUE.

Québec, 21 décembre 1880—10f

G. H. Burroughs

Courtier d'Actions de Banque et Agent Financier

Actions achetées et vendues. Poudre d'Or achetée. Argent prêt. Dettes de Livres, etc., collectées. Patentes obtenues, achetées et vendues. Echange Sterling acheté et vendu pour les Banques et les Marchands. Agents pour les parties dans toutes espèces de placements.

St. Lawrence Chambers, No. 4

Rue St. Pierre, Basse-Ville.

Québec, 21 décembre 1880—12m

GRANDE REDUCTION

A L'OCCASION DE LA

Saison des Fêtes !

M. J. A. MOISAN

MARCHAND ÉPICIER

Coin des rues St. Jean et Ste. Geneviève

Informe ses pratiques et le public en général qu'il a résolu, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, de faire une réduction très notable sur les articles suivants :

ORANGES DE VALENCE 20 cts. la douz. inc.

ORANGES DE MESSINE 18 cts. la douzaine.

RAISIN FRAIS DE VALENCE 7 cts. la livre.

RAISIN FRAIS DE CORINTHE 6 cts. la livre.

UN LOT DU MEME 5 cts. la livre.

Spécialité de VIN BLANC et de VIN ROUGE de bonnes marques à UNE PIASTRE le gallon.

On trouvera aussi chez M. J. A. MOISAN un assortiment choisi de LIQUEURS et d'ÉPICERIES de toutes sortes.

Une visite est sollicitée.

Québec, 20 décembre 1880—6f3rs

TELEGRAPHIE GENERALE

Paris, 22.—Les actions du Canal de Panama ont été prises presque entièrement en France. Les financiers français considèrent que le succès immédiat de l'entreprise est maintenant assuré.

On annonce officiellement que la répartition des actions aura lieu comme suit : Les demandes d'une à cinq actions seront acceptées en totalité ; les souscripteurs de six à vingt actions en recevront à raison de 25 pour cent de leurs demandes.

Le jour de l'An sera célébré à l'Elysée avec une grande solennité. Le président de la République désire que, ce jour-là, le palais de l'Elysée soit ouvert toute la journée à tout venant, comme cela se passe à Washington, où tous les visiteurs, quelle que soit leur condition, sont admis à serrer la main du président.

M. de Marsenil, qui a tué récemment en duel M. Guy d'Olier, vient d'être arrêté. Le duel, on se le rappelle, avait eu lieu au fleuret ; et c'est à la suite d'une hémorragie interne causée par la blessure que M. d'Olier a succombé.

On rapporte qu'il y a eu des inondations considérables dans le Calvados. Plusieurs villes et villages ont été inondés. Dans les environs de Caen, des maisons ont été emportées et les dommages sont considérables.

M. Buffet, sénateur orléaniste, a interpellé le gouvernement, hier, sur l'enlèvement ordonné par le préfet de la Seine, des crucifix appendus dans les écoles élémentaires de Paris. Le débat a prouvé que la loi laissait à la discrétion des autorités d'enlever ou non ces emblèmes de la foi catholique ; mais dans certains cas la police les aurait enlevés d'une manière sacrilège.

Le discours du préfet de la Seine a causé beaucoup d'animation parmi les membres de la droite, et particulièrement lorsqu'il a dit que c'était tout simplement une question d'accessoires d'écoles.

M. Dérozière, républicain, a proposé que le Sénat, regrettant l'action qui a donné lieu à la discussion, passe à l'ordre du jour. Cette motion a été adoptée par 159 voix contre 38.

L'ordre du jour pur et simple a ensuite été proposé par la gauche et rejeté par 150 voix contre 125.

Le centre a proposé qu'une censure moins forte fût prononcée contre le préfet, mais cette motion a été perdue sur la même division.

Le préfet a envoyé aujourd'hui sa résignation.

On rapporte que M. Ferry, premier ministre, et M. Constans, ministre de l'intérieur, ont déclaré qu'ils allaient aussi résigner.

Londres, 22.—On mande de Paris que M. Jules Ferry a refusé d'accepter la résignation de M. Hérod, préfet de la Seine.

Londres, 22.—On télégraphie de Berlin au News : "Hier a eu lieu un meeting de 2,000 personnes, auquel des résolutions ont été adoptées en faveur de la suppression de la liberté des juifs. Il a été décidé de négliger au parlement aucun libéral qui ne promettra pas de voter cette suppression, et de ne rien acheter des juifs."

Le correspondant du Daily News à Dublin télégraphie : "Une grande diversité d'opinion règne parmi les principaux membres de la Ligue agraire au sujet de la mesure à adopter si le gouvernement présente un bill qui, sans remplir le programme de la Ligue, améliorerait substantiellement le sort des tenanciers. Quelques-uns sont d'avis d'aller jusqu'au bout ; d'autres pensent que le rejet d'un bon bill ferait encourir une grave responsabilité. Les intransigeants disent que si l'on accepte une mesure partielle, la question dormira pendant dix ans ou plus et que tout sera à recommencer."

La Ligue agraire a maintenant 500 succursales. M. T. D. Sullivan, dans le discours qu'il a prononcé dimanche au meeting de Mullingar, a dit que leurs pères avaient bravé l'épée et les balles pour l'Irlande, et que les Irlandais d'aujourd'hui ne se laisseraient pas intimider par la suspension de l'acte d'habitus corpus ou la proclamation de la loi martiale.

Le Times dit que le transport Himalaya est attendu aujourd'hui à Portsmouth et a reçu l'ordre de débarquer à Queenstown un bataillon de la brigade des fusiliers. Un bataillon des Scots Guards part ce soir pour l'Irlande.

Odessa, Russie, 22.—7,000 habitants de la province de Kharkoff ont succombé à la diphtérie, en 1879, et 5,500 dans les dix premiers mois de 1880. Les fièvres typhoïdes font beaucoup de victimes dans le midi de la Russie.

Rome, 22.—Le roi et la reine d'Italie passeront probablement la Noël à la capitale. La réception enthousiaste qui leur a été faite à l'ouverture du théâtre Costanzi montre que leur popularité augmente de jour en jour. Un nombre extraordinaire des grandes familles italiennes ont paru à la cour cet hiver. Rome regorge d'étrangers.

VARIETES.

—Deux provinciaux, arrêtés devant la vitrine d'un chapeier, contemplant avec ébahissement un chapeau de forme nouvelle, au fond duquel figure une petite glace.

—Pourquoi donc, dit l'un, a-t-on mis un miroir au fond de ce chapeau ?

—Parbleu, fait observer l'autre, c'est pour que celui qui achète le chapeau voie comment il lui va.

—Echo de la cour d'assises :

—Accusé, la peine de mort vient d'être prononcée contre vous. Avez-vous quelque chose à ajouter ?

—Rien, mon président... ni vous non plus, je pense ?

—Deux habitués du café Riche parlaient de la disparition du susnommé :

—Crois-tu que ça été vite fait ?

—Je causais encore avec lui il n'y a pas huit jours.

—Et il te semblait bien portant ?

—Comme toi et moi.

—Quel est le médecin qui l'a soigné ?

—Aucun. Il est mort de lui-même.

—C'était en 1866, après Sadowa. M. Wolff se fit présenter à M. de Bismarck. L'heure de l'entrevue, huit heures du matin, ne lui avait pas permis de parachever sa toilette. Il vint comme il put. C'était en juillet. Dans le feu de la conversation, Wolff éprouva le besoin de s'essuyer le front, et il sortit de sa poche... une chaussette !

Jamais on n'a plus ri que M. de Bismarck.

—Monsieur le ministre, dit Wolff de sa plus belle voix, quoique journaliste, j'ai la paire !

VENTES PAR LE SHERIF.

—La Corporation de Québec contre Pierre Noël.—Un emplacement situé rue Scott, de 20 pieds 3 pouces sur 43 pieds 2 pouces, avec les bâtisses dessus construites. Pour être vendu au bureau du shérif à Québec, le 27 décembre, à 10 h. a. m.

—La Corporation de Québec contre Michas Keenan.—Un emplacement situé rue Lachepetière, de 17 pieds 4 pouces sur 64 pieds 3 pouces, avec une maison en briques à deux étages et un hangar en briques dessus construits. Pour être vendu au bureau du shérif à Québec, le 27 décembre, à 10 heures a. m.

—Xavier Dumont contre Louis Laroche.—Un emplacement situé à St. Sauveur, rue St. Flavien, de 30 sur 60 pieds. Pour être vendu au bureau du shérif à Québec, le 27 décembre, à 10 heures a. m.

—Joseph Louis, père, Joseph Louis, fils, et Daniel Louis, contre Simon Fortin, Alfred Fortin et Joseph Métivier.—Un emplacement situé rue St. Valier, de 28 sur 65 pieds, avec les bâtisses dessus construites. Pour être vendu au bureau du shérif à Québec, le 27 décembre, à 10 h. a. m.

—Joseph Robitaille contre Emerance Thivierge veuve de Eustache Matte.—1. Un emplacement situé rue St. Olivier, de 2,761 pieds en superficie, avec maison, etc., dessus construits. 2. Un emplacement situé rue Latourville, de 1311 pieds en superficie. Pour être vendus au bureau du shérif à Québec, le 27 décembre, à 10 heures a. m.

—La Banque Nationale contre Simon Fortin et Edouard Minguy.—1. Un emplacement situé au coin des rues Henderson et St. Paul, avec la maison et autres bâtisses dessus construites. 2. Un emplacement situé rue Ste. Famille, de 42 sur 64 pieds, avec les bâtisses dessus construites. Pour être vendus au bureau du shérif à Québec, le 27 décembre, à 10 heures a. m.

—La Banque Nationale contre Edouard Minguy et Guillaume Carpentier.—1. Un emplacement situé rue St. Joseph, de 42 sur 48 pieds, avec la maison et autres bâtisses dessus construites. 2. Un emplacement situé rue Notre-Dame des Annes, de 41 sur 60 pieds, avec les bâtisses dessus construites. 3. Un emplacement situé rue Latourville, de 22 sur 60 pieds, avec la maison et autres bâtisses dessus construites. Pour être vendus au bureau du shérif à Québec, le 27 décembre, à 10 heures a. m.

Ouvrages en Cheveux.

A l'occasion des Pêtes, le soussigné fera la réduction considérable de VINGT CENTS PAR PIASTRE sur tout son grand assortiment de Cheveux.

Les ouvrages les plus difficiles seront exécutés sous le plus court délai et à des prix qui défient toute compétition.

V. DESPLATS.

Magasin de cheveux, 270, rue St. Jean, Faubourg St. Jean, Québec, 15 décembre 1880—15p

AVIS

Est donné par le présent que l'on demandera au parlement du Canada, à sa prochaine session, une charte pour constituer en corporation une compagnie sous le nom de "Compagnie de Pont-traineur de Québec", dans le but de construire un pont en fer ou suspendu adapté au passage des convois de chemin de fer, des voitures et des personnes, et assez élevé pour ne pas obstruer la navigation, sur le fleuve Saint-Laurent, à un point près de Québec, avec les abords nécessaires pour faire correspondance avec les voies ferrées de chaque côté du fleuve, et avec pouvoir de construire les lignes de voies ferrées nécessaires à telle correspondance.

A. HUGEL, Montréal, 29 novembre 1880—2mlfs

Aux Connaisseurs ! Cadeaux ! Cadeaux !

GRANDS VINS DE BORDEAUX

de la Société des Entrepôts de Moulis (Médoo)

J. PETIT-LAROCHE, Directeur.

- VINS BLANCS graves graves supérieurs Preignac Chateau Yquem Mouton Rothschild Chateau Margaux Piqueux

COGNACS de la célèbre marque Européenne C. DUTHILLOU DELLOY & Cie JARNAC BRANDY

et COGNAC GRANDE CHAMPAGNE

Le "BANUYLS BITTER"

Est un délicieux Vin Muscat à principe amer, antidyspeptique en usage dans les hôpitaux d'Europe et recommandé par les célébrités médicales.

MEDAILLE D'OR à l'Exposition de Paris 1878.

Messieurs les connaisseurs sont invités à venir nous visiter.

A TOUSSAINT, 78, rue St. Jean TOUSSAINT & FRERES, 11, rue St. Pie re.

FROMAGE ! FROMAGE ! !

Venant d'être reçu par le Steamer Ontario, de Paris (France), un nouvel approvisionnement de FROMAGE, dont plusieurs sont introduits pour la première fois sur le marché de Québec

- Fromage de Brie, Gruyère, Roquefort, Holland Rouge, Holland Gras, Providence, Port du Salut, La Trappe, Munster, Gouda, Mint d'Or, Limburg.

Nouvelles importations de Fromage Gorgonzola reçues sous quelques jours.

— AUSSI — Fromage Canadien de Sifton, Fromage du Haut-Canada.

ET Fromage Rafiné de L'Isle d'Orléans.

A vendre à très bas prix chez TOUSSAINT & FRERE, 11, rue St. Pierre, A. TOUSSAINT, 78, rue St. Jean.

Québec, 16 décembre 1880.

10 O/o d'escompte

BELAND, GARNEAU & CIE.,

No. 146, rue St. Jean,

En face du Marche Montcalm.

Ont résolu, à l'occasion des fêtes de

Noel et du Jour de l'An

de donner sur tous les achats faits chez eux,

UN ESCOMPTE DE

DIX POUR CENT.

Québec, 15 décembre 1880.

FYFE, WRIGHT & LEITCH

Ont ouvert une magnifique collection d'Articles de Fantaisie pour les Fêtes, consistant en Nouveautés d'Ornements en Or et en Bronze, Articles en Cuir, Verreries, Articles Japonais, etc.

— AUSSI —

Un assortiment splendide de Dentelles, Mouchoirs, Eventails, etc., tout à fait convenables pour Présents de Noël, à de très bas prix.

22, RUE LA FABRIQUE.

TAPIS !

Un escompte de 15 par cent sera accordé durant le mois de décembre sur les Tapis. Un stock choisi a été reçu récemment.

Franges, Poiles, Anneaux, Repps, etc.

FYFE, WRIGHT & LEITCH

RUE LA FABRIQUE.

Québec 13 décembre 1880.

BOITES EN CARTON

De toutes formes et qualités faites à ordre.

S'adresser au

MOULIN PARÉ,

Coin des rues Caron et l'Allemand, St. Roch.

Québec, 11 décembre 1880.

A VENDRE.

Un terrain de 120 pieds sur 104, avec usine en briques et maison en bois, le tout propre à une manufacture de chaussures, rue Notre-Dame des Annes.

S'adresser à

L. J. C. Fiset, Palais de Justice.

Québec, 1er décembre 1880—3m

ARSÈNE BOISJOLY

Horloger et Bijoutier

199, rue et faubourg St. Jean

QUEBEC

Répare les Montres, Horloges, Bijoux et tous les Instruments d'Architecture. Prix modérés. Québec, 25 novembre 1880—3m

Nous tenons à informer le public qu'à l'occasion des fêtes de NOËL et du JOUR DE L'AN nous avons importé des différents pays du monde une quantité d'objets d'art, tels que :

Vases à Bouquets, Chandeliers, Statues, Pots à l'Eau, Corbeilles et Epergues en Argent, ainsi qu'un magnifique assortiment de Coutellerie.

A ceux qui nous feront l'honneur d'une visite, nous serons heureux de faire constater les réductions énormes que nous avons faites sur une foule d'articles que nous avons décidé de vendre sans délai, tels que :

Services à Dîner, Services à Toilette, et bon nombre d'objets en plaqué.

Nous tenons toujours en mains au plus bas prix du marché :

L'Huile Astrale, l'Huile Kerosine et l'Huile ordinaire.

RENAUD & CIE.,

24, rue St. Paul

Québec, 11 décembre 1880.

Etoffes à Robes, Indiennes, etc

Nous offrons maintenant un joli lot d'Indiennes couleurs solides. Aussi une grande quantité d'Ettoffes à Robes pour hiver, très convenables pour présents de Noël et du Jour de l'An.

Le tout à des prix très réduits.

GLOVER, FRY & CIE.

Robes de Bals, de Soirées et de Diners.

Les dernières nouveautés en Grenadines de Soie brochées Gros Grains et Satins de couleurs, Cachemires français, crème, etc., Grenadines blanches et de couleurs.

Et aussi un assortiment recherché de Garnitures, Dentelles, Frilles, Rubans, Parures de Toile, etc.

Quantité de Kid français blancs et nuances claires de 2 à 12 toises.

GLOVER, FRY & CIE.

Tapis, Rideaux, Frelots, Lino-

leums, Corniches, Poles, Baquettes en Cuir.

Notre assortiment dans le département susmentionné offre à l'acheteur un choix magnifique. Nouveaux dessins en Tapis Tapissés de 35 cents en montant, Tapis Bruxelles 50 cents en montant, Tapis Beccas Imperial, Tapis d'Escalier, Matings, Nattes.

Nouvelles Ettoffes à Rideaux, Rideaux de Dentelle, Lits et Berceaux en Fer et en Cuir, Matelas de Crin, Lits de Plumes, Oreillers, Traversins, coussins à ressorts (matras), Mirrors de Toilette, Miroirs à Cadres Dorés et autres.

GLOVER, FRY & CIE

Qu. bec, 9 décembre 1880.

Banque Union du Bas-Canada

Dividende No. 30.

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE DE DEUX PAR CENT, sur le Fonds Capital payé de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant, et qu'il sera payable à la Banque, et à ses Succursales, le et après LUNDI, le TROISIEME JOUR DE JANVIER 1881.

Les Livres de Transfert seront fermés du 16 au 31 Décembre prochainement.

Par ordre du Bureau, P. MacEWEN, Caissier.

Québec, 6 décembre 1880—14

CIE. D'ASSURANCE MUTUELLE

CONTRE LE FEU

De la Cité de Québec.

Une deuxième Assemblée de cette Assurance aura lieu LUNDI, le 27 DECEMBRE, à la Salle du Patronage, rue St. George, à 7 heures P. M.

Les sous-signés invitent donc respectueusement tous ceux qui s'intéressent au succès de cette entreprise de s'y rendre, afin de prendre les mesures nécessaires pour organiser la Compagnie et lui permettre de commencer ses opérations aussitôt que possible.

J. BLANCHET, J. E. PEACHY, R. F. BÉLFRÉ, R. F. BÉLFRÉ, THOMAS JAMALON, SAMUEL PÉRIER, EDUARD BROUSSEAU, WILLIAM HANDBORN, LOUIS BOURGET, W. LAFORET, LOUIS AMOIT, JAMES CARRELL.

N. B.—S'adresser pour toutes informations que l'on désirera, de 2 à 4 heures P. M., au

No. 112, RUE RICHELIEU, Faubourg St. Jean.

Prospectus français et anglais donnés sur demande. Québec, 2 décembre 1880.

A VENDRE.

30 verges de Prelats Anglais de la première qualité, valant \$1 40 pour 75 cents, en parlant ordre, venant du SS. Cybille, naufragé à l'île d'Anticosti.

JOS. VANDRY, Marchand à Commission, Rue Sous-le-Fort, No. 32, Basse-Ville, Québec, 23 novembre 1880.

ELZEAR CHAREST

Architecte et Dessinateur

No. 62, rue St. Augustin.

Architecture et dessins de tous genres, incluant la surveillance des travaux, estimés, lotsés, etc. ou vnges, etc., etc. Québec, 13 novembre 1880.

Avis aux Cultivateurs.

On trouvera chez M. P. T. LEGARE, rue St. Valier, St. Sauveur, des Cribles de toutes sortes. P. T. LEGARE, Marchand d'Instruments Aratoires, Rue St. Valier, St. Sauveur, Québec, 8 octobre 1880—3m

ETRENNES !

Vous vous demandez souvent dans ce temps-ci ce qui conviendra le mieux pour donner à vos enfants, à vos parents, à vos amis, à vos serviteurs. Eh bien ! un bon conseil ne nuit jamais.

SAUVEZ VINGT PAR CENT

EN ALIANT

Au Bon Marche !

COIN DES RUES ST. JEAN ET COLLINS HAUTE-VILLE.

Et vous trouverez là un grand assortiment d'objets utiles et convenables pour les présents POUR LES DAMES.

- Boîtes Mouchoirs, \$0.45 et plus; Porte-monnaie, 0.10; Gants de Kid (2 boutons), 0.45; Nuages blancs et de couleur, 0.25; Bas de Laine (une grande variété), 0.05; Indiennes de toutes sortes, 0.05; Bon Wincey, 0.05; Ettoffes à Robes, nouveaux patrons, 0.9; Cribles en Soie, 0.15; Manteaux importés pour dames, 3.25; Dolmans, 8.00; Plumes d'Australie, Soie noire et Cachemire noir (une spécialité).

POUR LES MESSIEURS.

Foulards en Soie et Cachemire, Chemises blanches 75c et plus, Cravates en Soie 25c et plus, Gants et Mitaines en Kid, 8-uitiers d'Orignal de toutes grandeurs, Tweeds, Draps, Serzes, enfin un assortiment complet et varié à des prix bien au dessous des prix réguliers.

N. GARNEAU, Québec, 17 décembre 1880.

Bijou Terrace—Maple Avenue

Sera terminé au mois de Février prochain. Les maisons d'une architecture élégante et d'une construction solide et durable, offrent au public des demeures agréables à des prix modérés. Elles contiennent toutes les améliorations modernes. Les conditions sont libérales et le choix de trois systèmes de paiements sera donc aux gens désirables.

En faisant application immédiatement, on pourra faire changer à son goût les divisions intérieures sans augmentation du prix ou à peu près. L'on peut inspecter ces maisons tous les jours. Pour plus amples informations s'adresser à L. F. BURROUGHS, Avocat, No. 4, St. Lawrence Chambers, Ou à E. G. CANNON, Québec, 19 décembre 1880—2a

MAGASIN de FRUITS

ET DE Charcuterie Française

DE ED. ROUMILHAC

Toujours en mains, un grand assortiment de Saucisses, Saucisson de Boulogne, Tête en Fromage, Jambon, Bas de Côtes roulé, etc. Le meilleur choix de Pommes de table et pour cuire, Raisin Malaga, Poires de Californie, Oranges et Citrons d'Espagne.

Aussi—Beurre frais et salé de première qualité, Œufs, etc. BOUQUETS et FLEURS du COLONEL RHODES, Agence chez Ed. ROUMILHAC. Véritables Huîtres de Baltimore, à 25 centimes la caennette.

Rappelez-vous le No. 12, RUE ST. JEAN, Haute-Ville.

Québec, 30 novembre 1880—1m

CADEAUX

DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

Le soussigné profite de l'approche des fêtes pour rappeler à ses pratiques et au public en général, qu'il possède dans son établissement une grande variété d'objets d'art ayant été offerts en cadeaux de Noël et du Jour de l'An, tels que :

Cadres en Velours en Bois richement finis pour Portraits, Albums, Autographe Albums, Scrap-Books, Porte-cartes, Porte-monnaie, Cartes de Visites, Livres de Prières en Ivoire, en Velours et en Cuir de Russie, Livres de Prières de la jeune fille, Apostolat de la jeune chrétienne, Livres d'Histoire reliés, Chapetels en Nacre de perle, en Ambre et en bois montés en Argent, Croix, Médailles en Argent, Images de toutes sortes, etc.

Aussi—Français, visions, Cadres en Or et en Argent, un-fin, Brandy, Gin, Sherry, Vin de Port, Vin de Cote, Vin de Targone, etc.

En conséquence de la rareté d'argent, il a cru devoir faire une réduction considérable. L. G. LEPINE, Libraire, 19, rue Buade, Haute-Ville, Québec, 23 novembre 1880.

Avoine et Foin achetés.

N. C. CORMIER, de la Station de Somerset, Québec, achète de l'Avoine belle et nette, et du Foin pur mi, de première qualité, par charge de char. Un échantillon de l'Avoine, et le plus bas prix pour livraison à bord des chars, à une station du Grand-Tronc ou de l'Intercolonial, ainsi que le plus bas prix pour foin pour le Foin Pressé, livré à bord des chars, à une station du Chemin de fer du Nord, du Grand-Tronc ou de l'Intercolonial, et la quantité garantie que pourra contenir les chars, devra accompagner chaque offre de vente.

23 novembre 1880—1mp

A VENDRE.

Deux Glacières pouvant contenir environ 2,000 tonnes, et situées dans le quartier St. Louis. Elles possèdent toutes les commodités pour la manutention et l'expédition de la glace. L'une d'elles possède une grande cour et une écurie de quatre places.

Conditions faciles. Si elles n'ont pas été vendues d'ici au 24 Décembre prochain, elles seront offertes à l'enchère ce jour-là et sur les lieux mêmes, à onze heures du matin. S'adresser à